

Procédé de réclame - Demande d'autorisation simplifiée Changement de nom ou raison sociale

Une demande par objet est à adresser en 2 exemplaires à la Mairie de Chêne-Bougeries
136, route de Chêne, case postale 160 – 1224 Chêne-Bougeries

Bases légales : Loi sur les procédés de réclame (LPR) du 9 juin 2000
Règlement d'application de la loi sur les procédés de réclame (RPR) du 11 octobre 2000
Règlement fixant le tarif des procédés de réclame (RTPR) du 11 octobre 2000

Adresse de pose du procédé de réclame

Rue :
Code postale : Ville :

Coordonnées du nouveau propriétaire du procédé de réclame

Nom, prénom :
ou Raison sociale :
Adresse :
Tél. : Fax : E-mail :

Propriétaire de l'immeuble sur lequel sera installé le procédé de réclame (ou Régie)

Société :
Nom, prénom :
Adresse :
Téléphone :

Adresse de facturation

Nom, prénom :
ou Raison sociale :
Adresse :

Pièces à joindre obligatoirement en 2 exemplaires

- Descriptif détaillé du nouveau procédé de réclame (dimensions, couleurs, texte avec taille et couleurs des lettres)
- Photomontage

Accord du propriétaire ou régisseur de l'immeuble

Timbre et signature obligatoires